




**COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2024**



**STOKVIS NORD AFRIQUE**  
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**Aux Actionnaires de la Société**  
**STOKVIS NORD AFRIQUE S.A.**  
Lot 1711 Z/ Ouled Salah  
Bouskoura

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024  
**AUDIT DES ETATS DE SYNTHÈSE**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A. comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 49 592 855,50 MAD dont un déficit net de 12 780 957,98 MAD.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

La filiale STOKVIS INDUSTRIE a procédé, en décembre 2024, à une augmentation de capital ayant permis la régularisation, du point de vue juridique, de la situation nette. Toutefois, malgré cette amélioration, la situation nette comptable demeure insuffisante par rapport à l'engagement global de STOKVIS NORD AFRIQUE sur cette filiale, qui s'élève à 48 000 KMAD qui n'a fait l'objet d'aucune provision. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le montant de la provision qu'il y a lieu de constituer pour couvrir le risque de perte sur cette filiale.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
<p><b>Titres de participation et créances rattachées</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, les titres de participation et les créances rattachées figurent au bilan de la Société pour une valeur brute comptable de KMAD 822 490 et une valeur nette comptable de KMAD 272 041 MAD.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.</p> <p>Les provisions pour dépréciation de ces titres et créances sont déterminées en tenant compte soit de l'actif net comptable, soit en fonction des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>Nous avons constaté que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clé de notre audit compte tenu de l'importance de ces titres et créances dans le bilan de la société et de l'importance de la part des jugements de la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenus concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante ;</li> </ul> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prospectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant les influencer.</li> </ul>
<p><b>Créances et comptes rattachés</b></p> <p>Les créances clients, à l'actif, s'élèvent à un montant brut de KMAD 185 746 provisionnées à hauteur de KMAD 103 223.</p> <p>Comme indiqué dans l'annexe, les créances clients sont inscrites à leur valeur nominale et font l'objet de provisions pour dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement basé sur le jugement de la Direction.</p> <p>Nous avons constaté que la provision pour dépréciation des créances clients constitue un point clé de l'audit du fait de sa sensibilité aux hypothèses de recouvrement retenues par la Direction.</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La vérification, par entree en avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;</li> <li>L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'application de la balance âgée ;</li> <li>Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte antériorité ;</li> <li>L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.</li> </ul>
<p><b>Stock</b></p> <p>Les stocks, à l'actif du bilan, s'élèvent à un montant brut de KMAD 6 795 provisionnés à hauteur de KMAD 7 823.</p> <p>Comme indiqué dans l'état A1 de l'ETIC, les</p>	<p>Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner, à partir de la balance âgée des stocks, l'antériorité de chaque famille d'articles détenus en stock ;</li> <li>Examiner les procédures de contrôle</li> </ul>

Risque identifié	Notre réponse
<p>Nous avons constaté que la provision pour dépréciation des stocks constitue un point clé de l'audit dans la mesure où cette provision est sujette aux estimations retenues par la Direction.</p>	<p>Identifier et tester, sur la base d'un échantillon d'articles, les contrôles jugés pertinents pour la revalorisation des stocks selon la méthode du CMUP ;</p> <p>Assister aux inventaires physiques annuels des stocks, rapprocher les quantités inventoriées et celles valorisées en comptabilité et identifier les articles pouvant donner lieu à dépréciation ;</p> <p>Exploiter l'historique des états de stocks de matières afin d'identifier les articles inactifs ou à rotation lente. Un rapprochement a été effectué afin de réviser les éventuels articles traités non pris en compte dans la base retenue par le management sur l'exhaustivité des stocks de matières.</p>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions en rapport à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.


Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

**Vérifications et informations spécifiques**

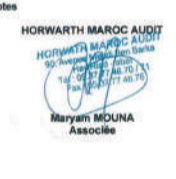
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes



HDID & ASSOCIÉS  
Associés gérants



HORWARTH MAROC AUDIT  
Associée

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2024

**BILAN CONSOLIDÉ (Modèle Normal)**

Groupe STOKVIS  
En KMAD  
**BILAN CONSOLIDÉ**

ACTIF	31-déc-24	31-déc-23	Variation %
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations en non valeur	-	2.564	-100%
Ecart d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	13.801	22.925	-40%
Immobilisations corporelles	32.305	33.064	-2%
Titre mis en équivalence	0	0	0%
Immobilisations financières	19.511	3.787	415%
Impôts différés actifs	42.015	38.039	8%
<b>Actif circulant</b>			
Stocks et en-cours	49.218	90.077	-45%
Clients et comptes rattachés	79.917	127.209	-37%
Autres créances et comptes de régularisation	153.325	137.558	11%
Valeurs mobilières de placement	8.681	6.854	27%
	291.140	361.698	-20%
<b>Troisième - actif</b>	<b>227.765</b>	<b>25.694</b>	<b>786%</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>626.537</b>	<b>488.770</b>	<b>28%</b>

PASSIF	31-déc-24	31-déc-23	Variation %
Capital	176.952	91.952	92%
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	90.112	-100%
Réserves consolidées	(310.638)	(375.575)	17%
Résultat consolidé	20.957	(128.199)	118%
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>(112.730)</b>	<b>(321.710)</b>	<b>65%</b>
Dont :			
Capitaux propres part du groupe	(113.253)	(322.250)	65%
Intérêts minoritaires	523	540	-3%
Dettes de financement	97.409	117.378	-17%
Provisions pour risques et charges	8.517	9.115	-7%
Impôts différés passifs	-	-	-
	105.926	128.493	-16%
<b>Passif circulant</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	47.177	45.234	4%
Autres dettes et comptes de régularisation	278.407	225.090	24%
	325.584	270.324	20%
<b>Troisième - passif</b>	<b>307.756</b>	<b>413.664</b>	<b>-26%</b>
<b>Total du passif</b>	<b>626.537</b>	<b>488.770</b>	<b>28%</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (Modèle Normal)**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En KMAD	31-déc-24	31-déc-23	Var %
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>350.249</b>	<b>178.911</b>	<b>96%</b>
Chiffre d'affaires	334.396	149.982	123%
Variation de stocks de produits	(92)	(107)	-14%
Autres produits d'exploitation	15.945	27.036	-41%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>(366.887)</b>	<b>(261.332)</b>	<b>40%</b>
Achat revendu de marchandises	(248.601)	(146.351)	70%
Achats consommés de mat et fourniture	(3.862)	(2.633)	47%
Autres charges externe	(8.756)	(13.679)	-36%
Impôts et taxes	(1.378)	(1.227)	12%
Charges de personnel	(30.079)	(29.451)	2%
Autres charges d'exploitation	(214)	(201)	7%
Dotations d'exploitation	(73.998)	(67.788)	9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(16.638)</b>	<b>(84.420)</b>	<b>80%</b>
<b>Charges financières nettes</b>	<b>(6.764)</b>	<b>(22.303)</b>	<b>-70%</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>	<b>(23.402)</b>	<b>(106.723)</b>	<b>78%</b>
Résultat non courant	44.601	(19.011)	335%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>21.198</b>	<b>(125.734)</b>	<b>117%</b>
Impôt sur le résultat	(242)	(2.465)	-90%
<b>Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>20.956</b>	<b>(128.199)</b>	<b>116%</b>
DEA des écarts d'acquisition	-	-	-
QP des sociétés mises en équivalence	-	-	-
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>20.956</b>	<b>(128.199)</b>	<b>116%</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>20.976</b>	<b>(128.158)</b>	<b>116%</b>
<b>Intérêts minoritaires dans le résultat</b>	<b>(20)</b>	<b>(41)</b>	<b>51%</b>

HDD & ASSOCIÉS  
Crowe

GRUPE STOKVIS  
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

**Observation**  
Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- La société STOKVIS MOTORS a fait l'objet, au cours de l'exercice 2024, d'un contrôle fiscal au titre des exercices allant de 2016 à 2022 portant sur l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. Les chefs de redressements notifiés ont été contestés par la société STOKVIS MOTORS qui a introduit un pourvoi devant la commission nationale de recours fiscal. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'issue finale de ce contrôle fiscal, ni d'évaluer son impact éventuel sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- La situation nette consolidée, du fait des pertes constatées dans les états de synthèse consolidés au 31 décembre 2024, du groupe demeure négative. Une recapitalisation du Groupe s'avère nécessaire.

**Questions clés de l'audit**  
Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
Clients et comptes rattachés Les créances clients, à l'actif du bilan consolidé, s'élevaient à un montant brut de KMAD 208 356, provisionnées à hauteur de KMAD 126 437.	Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné les principes d'identification des créances à provisionner et le respect des méthodes de dépréciation des créances clients, en procédant à : <ul style="list-style-type: none"><li>La vérification, par entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des principales hypothèses et données sur lesquelles se fonde la classification et le provisionnement des créances clients ;</li><li>L'analyse de l'adéquation des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ;</li><li>Des tests substantifs de détails par échantillonnage des créances clients y compris celles à forte ancienneté ;</li><li>L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues.</li></ul>
Stock Les stocks, à l'actif du bilan consolidé, s'élevaient à un montant brut de KMAD 78 744 provisionnés à hauteur de KMAD 27 520.	Dans le cadre de nos travaux, nous avons d'une part, examiné la méthode de valorisation adoptée par le Groupe et les principes d'identification des stocks nécessitant la constitution d'une provision pour dépréciation et d'autre part, vérifié le respect des méthodes de dépréciation des stocks, en procédant à ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"><li>Prendre connaissance des procédures de gestion des stocks mises en place par le Groupe afin de s'assurer de leur degré de...</li></ul>

d'un erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener du Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision, et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

HDD & ASSOCIÉS  
HORWARTH MAROC AUDIT

Maryam MOUNA  
Associée

HDD & ASSOCIÉS  
Crowe

Aux Actionnaires de la Société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A. Lot 17 11 ZI Ouled Salah Bouskoura

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024  
AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

**Opinion**  
Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la Société STOKVIS NORD AFRIQUE S.A ET SES FILIALES (GRUPE STOKVIS), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés négatifs de KMAD 112 730 dont un bénéfice consolidé de KMAD 20 957.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du GROUPE STOKVIS au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

- Les rapports d'audit des filiales STOKVIS AGRI, STOKVIS ENGINs, STOKVIS INDUSTRIES, STOKVIS MOTORS et STOKVIS AUTOMOTIVE, au titre de l'exercice 2024, faisaient état de réserves pour insuffisance de provision se rapportant aux stocks pour un total de MAD 21,2 millions, aux créances clients pour un montant total de MAD 46,6 millions et aux fonds commercial non provisionnés pour un montant de MAD 34,1 millions, impacté par un niveau d'activité en baisse des sociétés concernées ;
- Le rapport d'audit de la filiale STOKVIS AUTOMOTIVE relate une incertitude significative liée à la continuité d'exploitation de la société.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplemment décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Risque identifié	Notre réponse
stocks sont inscrits à leur coût moyen pondéré et font l'objet de provisions pour dépréciation suivant un modèle propre à chaque famille de produit selon une règle de filage basée sur le jugement de la Direction.	Intégrer les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur d'inventaire et identifier les articles qui devraient être comptabilisés à cette valeur ;

Nous avons considéré que la provision pour dépréciation des stocks constitue un point clé de l'audit dans la mesure où cette provision est sujette au jugement de la Direction.

Identifier le stock mort et les articles à rotation lente et vérifier leur évaluation.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**  
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

**Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**  
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'elles influent sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'un esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;